

Organisation de l'espace professionnel

Référence : IPERIA-Bloc2

Cette formation vous permettra d'acquérir les compétences nécessaires pour délimiter les espaces destinés aux activités professionnelles d'aide à domicile, supprimer les dangers immédiats et proposer les aménagements nécessaires pour le confort et la sécurité des personnes accompagnées, adultes autonomes ou en perte d'autonomie, enfants.

Cette formation certifiante vous permet d'obtenir le Bloc 2 des Titres IPERIA Employé(e) Familial(e), Assistant(e) de Vie dépendance et Assistant(e) Maternel(le)/ Garde d'enfants.

Durée 43 heures	Public Tout public	Pré requis Maîtriser les savoirs de base/ Connaître, accepter les contraintes du métier	Financement Plusieurs pistes de financement possibles
---------------------------	------------------------------	---	--

<h3>OBJECTIFS</h3> <ul style="list-style-type: none">• Présenter les risques à l'intérieur/extérieur du domicile, les dangers réels ou potentiels d'une situation de travail.• Supprimer ou isoler un danger ou repérer une personne exposée à un danger et la soustraire sans s'exposer soi-même.• Identifier au domicile les aménagements, les équipements, les matériels de sécurité, questionner sur leurs modes de fonctionnement, proposer de les faire évoluer.• Définir conjointement avec le particulier employeur et/ou la famille les espaces réservés aux activités professionnelles au domicile et réaliser de petits aménagements simples de l'espace professionnel. <h3>MODALITES PEDAGOGIQUES</h3> <p>43 heures, formation en centre. La durée indiquée sera étudiée en fonction du profil de l'apprenant.</p>

<h3>VALIDATION</h3> <p>Attestation de formation</p> <h3>CERTIFICATIONS PROPOSEES</h3> <p>Bloc de compétences professionnelles reconnu par la FEPEM, capitalisable pour l'obtention des titres IPERIA Assistant(e) de Vie et Dépendance (ADVD) et Employé(e) Familial(e).</p>
--

DETAIL DE LA FORMATION

Bloc 2 : Organisation de l'espace professionnel

- Organisation de l'espace professionnel
- Organisation et aménagement de l'espace professionnel
- Sécurisation de l'espace professionnel
- Période d'immersion en entreprise

Informations complémentaires



Depuis 1994, IPERIA œuvre à la reconnaissance et à la valorisation des métiers de la famille et du domicile dans le cadre d'une relation de travail entre un particulier employeur et son salarié.

IPERIA l'Institut travaille avec un réseau d'organismes de formation labellisés par les Branches professionnelles des assistants maternels et des salariés du particulier employeur. Insup Formation fait parti de ce réseau de labellisés.

Cette labellisation permet d'assurer des moyens de professionnalisation de valeur égale sur l'ensemble du territoire.